

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	GATT
Akteure	Delamuraz, Jean-Pascal (fdp/plr) BR EVD / CF DFE
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Caretti, Brigitte
Eperon, Lionel
Mach, André
Terribilini, Serge

Bevorzugte Zitierweise

Caretti, Brigitte; Eperon, Lionel; Mach, André; Terribilini, Serge 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: GATT, 1990 - 1996*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zu internationalen Organisationen	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	2
Wirtschaft	2
Landwirtschaft	2
Internationale Landwirtschaftspolitik	2

Abkürzungsverzeichnis

WTO	Welthandelsorganisation
IWF	Internationaler Währungsfonds
EG	Europäische Gemeinschaft
EVD	Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
ASEAN	Verband Südostasiatischer Nationen
MERCOSUR	Gemeinsamer Markt des Südens
NAFTA	Nordamerikanisches Freihandelsabkommen
APEC	Asiatisch-Pazifische Wirtschaftsgemeinschaft
CoCom	Koordinationsausschuss für Ost-West-Handel / Koordinationsausschuss für multilaterale Ausfuhrkontrollen

OMC	Organisation mondiale du commerce
FMI	Fonds monétaire International
CE	Communauté européenne
DFE	Département fédéral de l'économie publique
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
MERCOSUR	Marché commun du Sud
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
APEC	Coopération économique pour l'Asie-Pacifique
CoCom	Comité de Coordination pour le contrôle multilatéral des échanges est-ouest / Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Beziehungen zu internationalen Organisationen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 24.12.1991
ANDRÉ MACH

A la fin de l'année, après que le congrès américain eut autorisé la prolongation du mandat de négociation de l'administration du président Bush, A. Dunkel, directeur général du **GATT**, a présenté aux différentes délégations un **projet d'accord** qui devrait servir de base de discussion pour un compromis final. La CE, la France tout particulièrement, a annoncé immédiatement qu'elle s'opposerait à ce texte, car elle considère qu'il est trop favorable aux thèses américaines. Le chef du DFEP, J.P. Delamuraz, a estimé que l'état des négociations dans l'agriculture n'était pas encore acceptable pour la Suisse. Le projet de compromis a aussi suscité de nombreuses protestations de la part des organisations paysannes suisses.¹

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 15.04.1994
LIONEL EPERON

Mettant un terme au huitième et dernier cycle de négociations commerciales engagées sous l'égide du GATT, les ministres de 111 pays – dont le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz – ont signé le 15 avril à Marrakech (Maroc) l'**Acte final** qui entérine les résultats du Cycle d'Uruguay et crée l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Dans la Déclaration de Marrakech, les ministres se sont engagés à entreprendre les démarches nécessaires pour ratifier les résultats de la négociation afin qu'ils puissent être mis en vigueur au plan international le 1er janvier 1995 ou dès que possible après cette date. Le Conseil fédéral ayant décidé de soumettre ces accords au référendum facultatif, Jean-Pascal Delamuraz a tenu à rappeler, à cet égard, que leur ratification par la Suisse pourrait passer par une votation populaire. Pour assurer la transition du GATT à l'OMC, les signataires de l'Acte final ont décidé l'instauration d'un Comité préparatoire de l'OMC. Désireux, par ailleurs, de coordonner les politiques en matière de commerce et d'environnement, les ministres se sont prononcés pour la création – dès l'entrée en vigueur de l'Accord instituant l'OMC – d'un Comité du commerce et de l'environnement. Ils ont également saisi l'occasion de la conférence de Marrakech pour proposer les nouveaux thèmes qui devraient figurer à l'ordre du jour de la future OMC. Au nombre de ceux-ci figurent, entre autres, les relations entre le système commercial et les normes de travail internationalement reconnues, les relations entre les politiques de migration et le commerce international, le commerce et la politique en matière de concurrence et le commerce et les investissements.

(c.f. aussi: répercussions des accords du GATT sur l'agriculture suisse)²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 14.12.1996
LIONEL EPERON

C'est à Singapour que s'est tenue la **première conférence ministérielle** de l'OMC qui a réuni en décembre les représentants des 127 pays membres de l'organisation. A cette occasion, les débats sur l'introduction dans les relations commerciales multilatérales d'une **clause sociale** comprenant des normes minimales de protection des travailleurs (interdiction du travail des enfants et du travail forcé des prisonniers, libre exercice des droits syndicaux) rendirent compte de l'existence d'un profond clivage entre pays industrialisés – désireux de lutter contre le dumping salarial et social – et pays en développement pour qui ces dispositions réduiraient les avantages comparatifs d'une main-d'oeuvre bon marché. Compte tenu de ces divergences, l'accord de principe auquel parvinrent les pays membres après quatre jours d'intenses négociations ne charge l'OMC d'aucun mandat spécifique sur le dossier des normes sociales fondamentales. Un pas important en matière de libéralisation des **technologies de l'information** a en revanche été réalisé, puisque 28 membres de l'OMC (dont la Suisse) se sont entendus sur l'abolition, d'ici à l'an 2000, des tarifs douaniers sur plus de 400 produits commercialisés dans ce nouveau secteur phare de l'économie mondiale. En outre, les ministres des pays parties ont décidé d'étendre les travaux de l'OMC à de nouveaux domaines dont les plus importants concernent le commerce et les investissements ainsi que le commerce et la concurrence. Côté helvétique, le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz profita de la tribune qui lui était offerte à cette occasion pour mettre en garde contre les effets d'une nouvelle forme de protectionnisme induit par la récente vague d'unions économiques régionales (Alena, Asean, Mercosur, Apec).³

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 21.07.1990
BRIGITTE CARETTI

En juillet, **J.-P. Delamuraz se rendit aussi aux USA** où il eut des discussions notamment avec le président George Bush. Les sujets abordés par le chef du DFEP avec les autorités américaines firent référence à certains problèmes bilatéraux ainsi qu'à des aspects de coopération économique et commerciale (cycle Uruguay, situation en Europe). La Suisse obtint, par ailleurs, des Etats-Unis l'assurance que la clause de la nation la plus favorisée lui serait appliquée dans l'accès à la haute technologie américaine soumise à embargo dans le cadre du CoCom (Coordinating Committee for East West Trade Policy). Il rencontra aussi les présidents de la Banque mondiale, Barber Conable, et du FMI, Michel Camdessus, avec lesquels il évoqua le problème de l'admission formelle de la Suisse aux institutions de Bretton Woods.⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 11.07.1992
ANDRÉ MACH

Le chef du DFEP, accompagné d'une importante délégation des milieux économiques suisses, a effectué un séjour d'une semaine en Chine; il s'agissait de la première visite officielle d'un conseiller fédéral en Chine depuis la répression de la place Tien-an-Men en 1989. La présence des représentants des milieux économiques s'explique par l'important potentiel de commandes que représente le marché chinois pour les exportations helvétiques. L'amélioration des échanges économiques entre les deux pays, qui ont déjà fortement progressé ces dernières années, a été au centre des entretiens avec les dirigeants chinois. Un accord sur la propriété intellectuelle, prévoyant une meilleure protection des inventions suisses, a été conclu; en échange, les représentants helvétiques se sont engagés à soutenir la tentative de la Chine de réintégrer le GATT. La question des droits de l'homme a également été évoquée par J.P. Delamuraz.⁵

Wirtschaft

Landwirtschaft

Internationale Landwirtschaftspolitik

INTERPELLATION / ANFRAGE
DATUM: 01.10.1990
SERGE TERRIBILINI

Ces négociations donnèrent lieu à trois interpellations urgentes au Conseil national de la part du groupe UDC, de F. Jung (pdc, LU) et de W. Zwingli (prd, SG) (90.681), inquiets de la tournure prise par l'Uruguay round. Cela donna l'occasion à J.-P. Delamuraz d'expliquer en détail la position de la Suisse et, plus généralement, **l'inévitable redéfinition de la politique agricole helvétique**. Selon le chef du Département fédéral de l'économie publique (DFEP), l'essentiel aurait été préservé dans ces négociations en ce sens qu'il serait acquis que le GATT accepte la prise en considération des objectifs non-commerciaux de l'agriculture; ainsi, des paiements directs pourraient être introduits afin d'atteindre ces buts ou pour aider les agriculteurs les moins performants à se reconverter. S'il a assuré que la Confédération ne ferait pas de concessions dommageables pour sa politique agricole, il a néanmoins annoncé que, même sans ces négociations, il était indispensable qu'elle prenne plus en compte les règles de l'économie de marché.⁶

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 17.11.1991
SERGE TERRIBILINI

L'Union suisse des paysans s'est inquiétée des conséquences de ces négociations, et a critiqué l'attitude de la délégation suisse qui, à ses yeux, serait prête à de trop grandes concessions. Par ailleurs, son assemblée des délégués s'est montrée particulièrement soucieuse des impacts sociaux et économiques de l'EEE et, surtout, du GATT. Les mesures prévues par la Confédération pour pallier la baisse des revenus agricoles et la disparition de nombreuses exploitations du fait de la déréglementation et de la baisse des prix sont jugées insuffisantes, des moyens supplémentaires étant exigés. La centrale paysanne a également accusé J.-P. Delamuraz de ne pas tenir ses promesses et de laisser tomber la classe paysanne. Des agriculteurs ont d'ailleurs manifesté devant le siège du GATT à Genève contre le sort qui leur sera fait selon les résultats de l'Uruguay round. D'autre part, la contestation contre ces négociations a vu se former une alliance entre organisations paysannes, de protection de l'environnement et d'aide au développement contre leurs conséquences sociales et environnementales.⁷

1) FF, I, 1992, p.1074ss.; Presse du 18.12., 19.12. et 24.12.91.

2) FF, IV, 1994, p. 1 ss.; FF, IV, 1994, p. 995 ss.; Presse des 13.4, 15.4 et 16.4.94.

3) JdG, 20.11.96; TA, 7.12.96; presse des 10.12, 13.12 et 14.12.96.

4) FF, I, 1991, p.391ss.; Presse des 21.7., 24.7., et 25.-27.7.90; TW, 28.7.90; NZZ, 1.10.90.; Rapp.gest., 1990, p.345

5) Presse des 3.7., 9.7., 10.7. et 11.7.92.

6) Interpellations urgentes et explications de J.-P. Delamuraz: BO CN, 1990, p. 1701 ss.; Presse des 2.10. et 3.10.90 ainsi que USS, 31, 3.10.90, RFS, 41, 9.10.90 et LID-Pressedienst, 1669, 5.10.90.

7) Presse du 13.11. et 17.12.91; NQ, 8.11.91; BZ, 21.12.91; LID-Pressedienst, 1732, 20.12.91. Alliance: TA, 20.7.91.